

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3554

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Rue Ampère - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Quiniou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3554**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Rue Ampère - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme 2013 des opérations dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009-2014.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon pour la gestion du cycle de l'eau au titre de l'axe d'intervention "Garantir l'alimentation en eau potable de la population du Grand Lyon".

Ces travaux de renouvellement de canalisation concernant la rue Ampère à Pierre Bénite (570 mètres, diamètres 100 millimètres et 80 millimètres) ont été inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) et programmés sur un tronçon concerné par un aménagement de voirie prévu consécutivement.

Ces travaux sont sur le point de se terminer et le bilan financier de l'opération est favorable pour un montant de 230 428 € TTC, soit une économie d'environ 80 000 € TTC, notamment en raison d'un marché aux prix avantageux.

En complétant financièrement l'opération initiale d'un montant de 60 000 € TTC, il serait donc possible de renouveler la conduite sur l'intégralité de la rue. S'il n'y a pas d'opération de voirie sur ce dernier tronçon, la canalisation reste vétuste.

Les travaux complémentaires consisteraient au renouvellement de 370 mètres de canalisation d'un diamètre de 80 millimètres par une canalisation de diamètre de 100 millimètres entre la rue Henri Brosse et la rue de Verdun.

Les travaux sont planifiés pour être exécutés au cours de l'année 2013 pour une durée prévisionnelle du chantier de 3 mois.

Le coût global des travaux complémentaires est de 117 000 € HT, soit 139 932 € TTC qui se décompose comme suit :

- travaux sur canalisation principale : 48 000 € HT,
- travaux de raccordements et branchements : 36 500 € HT,
- travaux de réfection de chaussée : 25 000 € HT,
- essais, récolements : 7 500 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite de réalisation de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Ampère sur la Commune de Pierre Bénite.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau, pour un montant de 60 000 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 60 000 € TTC en 2013,

sur l'opération n° 1P20O2354.

La TVA supplémentaire dans le montant de l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 9 832,78 €.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est porté à 370 960 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.